

HAND

Infos



COUPES D'EUROPE

Tirage des 1/2 finales Coupe d'Europe féminine

• Challenge Cup

BSV Buxtehude (GER) / C. Dijon Bourgogne
Aller : samedi 9 avril 05 à 16h30 à Buxtehude
Retour : samedi 17 avril 05 à 17h30 à Dijon au Palais des Sports Jean-Michel Geoffroy. Pour la billetterie, merci de vous renseigner auprès du club au 03 80 72 22 03.

Résultat 1/2 finale aller Coupes d'Europe Masculine

• B.M. Ciudad Real (ESP) / Montpellier HB : 30-24

Retour : dimanche 10 avril 2005 à 17h00

• CELJE Pivovarna Lasko / FC Barcelone : 34-31



COMMISSION LUTTE ANTI DOPAGE

- **Championnat de France Nationale 2 féminine** rencontre du 11 décembre 2004, contrôle antidopage positif au cannabis chez Mme.....
Décision du 29 mars 2005 de la Commission de Discipline Lutte Antidopage Fédérale : interdiction de participer pour une durée de **9 mois dont 3 avec sursis** aux compétitions en qualité de joueuse assortie d'une période probatoire de 5 ans.
- **Championnat de France Nationale 1 Masculine** rencontre du 4 décembre 2004, contrôle antidopage positif au cannabis chez Mr.....
Décision du 29 mars 2005 de la Commission de Discipline Lutte Antidopage Fédérale : interdiction de participer pour une durée de **6 mois fermes** aux compétitions en qualité de joueur assortie d'une période probatoire de 5 ans.
- **Championnat prénational** rencontre du 4 décembre 2004, contrôle antidopage positif au cannabis chez Monsieur RAGOZZINO Damien
Décision du 29 mars 2005 de la Commission de Discipline Lutte Antidopage Fédérale : interdiction de participer pour une durée de **1 an ferme** aux compétitions en qualité de joueur assortie d'une période probatoire de 5 ans.
- **Championnat de France Nationale 3 masculine** rencontre du 11 décembre 2004, contrôle antidopage positif au cannabis chez Monsieur MARCHAND Mehdi
Décision du 29 mars 2005 de la Commission de Discipline Lutte Antidopage Fédérale : interdiction de participer pour une durée de **18 mois fermes** aux compétitions en qualité de joueur assortie d'une période probatoire de 5 ans.



COMMISSION DE DISCIPLINE DE LA LNH

Réunion du 29 mars 2005

- **Une date de suspension ferme :**
Joueur : LIS Robert (Paris Handball)
motif : brutalité envers adversaire



JURY D'APPEL

Réunion du 1er avril 2005

- **Dossier n°415 : Officiel Dominique DECLERCQ du club Pont Olympique (discipline Picardie)**
Après avoir cassé la décision de la Commission de Discipline de la Ligue de Picardie de Handball sur la forme (absence de lancement de procédure disciplinaire première réunion tenue et non validée suivie d'une seconde réunion) le Jury d'Appel a repris l'étude du dossier sur le fond.
L'absence non justifiée des arbitres n'ayant pu permettre un débat contradictoire ont vu leur dossier transmis à la Commission de Discipline Nationale pour suite à donner.
L'Officiel Dominique DECLERCQ ayant affirmé ne pas avoir tenu de menaces verbales et injures vers les arbitres a vu sa peine de 6 dates dont 3 avec sursis ramenée à 3 dates dont 1 ferme assortie d'une période probatoire de 6 mois au motif d'attitude incorrecte envers arbitre qu'il a reconnu.
Le remboursement des frais de déplacement de l'Officiel Dominique DECLERCQ seront pris en charge par la Ligue de Picardie de Handball.
La Ligue de Picardie de Handball a été condamnée aux dépens par le règlement d'une somme de 450€.
- **Dossier n°417 : Joueur COLIN GOURY du club Tournefeuille HB (discipline FFHB)**
Les arbitres de la rencontre, après simulation en séance, ayant confirmé que le joueur COLIN GOURY avait eu un contact violent avec son adversaire sans intention ni de le faire chuter ni d'atteindre à son intégrité physique (sans pour autant qu'il y ait notion de tricherie) et pour lequel il avait été sanctionné d'une disqualification directe, la suspension de 3 dates dont 1 avec sursis a été annulée.
Les frais de déplacement du joueur et de son accompagnateur ainsi que ceux des arbitres seront pris en charge par la Commission de Discipline de la FFHB.
- **Dossier n°418 : Arbitre CHRISTOPHE FRATINI du club PTT Nancy/Vandoeuvre (discipline Lorraine)**
Après avoir cassé la décision de la Commission de Discipline de la Ligue de Lorraine de Handball sur la forme (absence de lancement de procédure disciplinaire, notification de décision insuffisamment motivée) le Jury d'Appel a repris l'étude du dossier sur le fond.
L'absence justifiée du "joueur insulté" qui n'a pas sollicité un report de la réunion, n'a pu permettre un débat contradictoire.
Le conseil de l'arbitre Monsieur C. FRATINI tout comme son partenaire ayant affirmé qu'aucune insulte n'avait été proférée envers le joueur concerné, et aucun témoignage probant en faveur du joueur n'apparaissant dans le dossier, le Jury d'Appel a annulé la sanction de 1 date ferme prise à l'encontre de l'officiel C. FRATINI.
Le remboursement des frais de déplacement du conseil de l'arbitre Monsieur C. FRATINI et de l'autre arbitre présent seront pris en charge par la Ligue de Lorraine de Handball.
La Ligue de Lorraine de Handball a été condamnée aux dépens par le règlement d'une somme de 450€.
- **Dossier n°419 : Joueur mineur du club Montélimar Cruas HB (discipline Dauphiné Savoie)**
L'absence justifiée de l'arbitre qui n'a pas sollicité un report de la réunion n'a pu permettre un débat contradictoire. Le rapport de l'arbitre de la rencontre n'ayant pas fait apparaître formellement ni la nature de l'insulte, ni la responsabilité du joueur puisque la disqualification immédiate a été faite "au vu du comportement du joueur et de son équipe", le Jury d'Appel a annulé la sanction de 4 dates de suspension ferme et 2 dates avec sursis prises à l'encontre du joueur concerné.
Le remboursement des frais de déplacement/hébergement du joueur mineur et de son accompagnateur seront pris en charge par la Commission de Discipline de la Ligue Dauphiné Savoie de Handball.
- **Dossier n°420 : Joueuse Aurélie BIER du club Martigues-Port de Bouc (discipline Provence-Alpes)**
Aucune inscription n'apparaissant au verso de la feuille de match et les arbitres ayant coché "NON" au niveau du "rapport des arbitres", le président de la COC de la Ligue présent à la rencontre, mais n'ayant pas été missionné, n'avait pas pénétré sur le terrain d'autant plus qu'il n'en n'avait pas reçu autorisation préalable par les arbitres ; et que le comportement réactif de la joueuse Aurélie BIER peut être apprécié comme une attitude d'auto défense. Le président de la COC de la Ligue, qui n'a pas sollicité un report de la réunion, ayant justifié son absence n'a pas permis la mise en place d'un débat contradictoire avec les arbitres et la joueuse, le Jury d'Appel a annulé la sanction de 6 dates de suspension ferme et 6 dates de suspension avec sursis.
Les frais de déplacement de la joueuse Aurélie BIER et d'un accompagnateur, de l'arbitre présent seront pris en charge par la Commission de Discipline de la Ligue Provence-Alpes de Handball.
La Ligue Provence-Alpes de Handball a été condamnée aux dépens par le règlement d'une somme de 450€.



COMMISSION NATIONALE DE DISCIPLINE

Réunion du 31/03/05

• Avertissement :

Club HBC AIX EN SAVOIE,
motif : Comportement incorrect du public envers arbitres après match
Responsable Police du terrain ROGEON Michel (POITIERS EC/JAUNAY CLAN HB),
motif : Propos excessifs envers délégué pendant le match

• Une date de suspension avec sursis :

Arbitre LAFORGUE Julien (LA FARLEDE),
motif : Absence injustifiée à une convocation à la Commission Réclamations et Litiges (article 20.8.f)

Arbitre PAULEAU Julien (LA VALETTE HB),

motif : Absence injustifiée à une convocation à la Commission Réclamations et Litiges (article 20.8.f)

Capitaine mineur (LIVRY GARGAN HB),

motif : Propos excessifs envers arbitres pendant match

Président LE CLAIR Yves-Michel (POITIERS EC/JAUNAY CLAN HB),

motif : Propos excessifs envers délégué après match

• Deux dates de suspension avec sursis :

Joueur AZUR Miguel (R. VILLEPINTE VG),

motif : Provocation verbale à adversaire pendant le match

Joueur WASUNAA TUZEY Fabrice (CAEN HB),

motif : Règle 8.6.d action de revanche envers adversaire

Joueur mineur (AS ST MANDE HB),

motif : Propos injurieux à arbitres pendant le match

Joueur SIBILEAU Geoffroy (GOND PONTouvre HB),

motif : Attitude agressive sur adversaire pendant le match

• Deux dates de huis clos avec sursis :

Club CERNAY WATTWILLER HB,

motif : Jet d'objet après match sur aire de jeu

Club LORMONT HB,

motif : Jet de projectile pendant le match envers arbitres

• Une date de suspension ferme :

Capitaine DENARIE Sébastien (HBC AIX EN SAVOIE),

motif : Propos excessifs envers arbitres pendant le match

• Deux dates de suspension dont une avec sursis :

Joueur GIRARD Julien (HBC SEMUR EN AUXOIS),

motif : Bousculade volontaire sur adversaire pendant le match

• Trois dates de suspension dont deux avec sursis :

Officiel responsable CHEDOTAL Eric (ANGERS NOYANT HBC),

motif : Propos excessifs envers arbitres après match

• Cinq dates de suspension dont trois avec sursis :

Joueur mineur (DUNKERQUE HB GRAND LITTORAL),

motif : Attitude physique menaçante envers arbitres pendant le match

• Six dates de suspension dont trois avec sursis :

Joueur LEGOUPIL Matthieu (AS PALENTE ORCHAMPS),

motif : Agression délibérée et volontaire envers adversaire pendant le match

• Quatre dates de suspension fermes :

Joueur FERRE Emmanuel (HBC COURNON),

motif : Propos injurieux envers arbitres pendant le match – 1ère récidive

• Six dates de suspension fermes + 2 sursis révoqués devenant fermes :

Joueur mineur (CJ BOUGUENAIS),

motif : Attitude incorrecte après match – 1ère récidive



SUR VOS ECRANS

Sur Eurosport

• Championnat de France masculin en direct :

Samedi 16 avril 2005 à 15h30 Chambéry - Ivry

Samedi 23 avril 2005 à 16h45 Sélestat - Paris

Samedi 07 mai 2005 à 17h30 Paris - Chambéry (sous réserve)

Samedi 21 mai 2005 à 17h30 Dunkerque - Paris (sous réserve)

• Coupe de la Ligue masculine en direct :

Samedi 04 juin 2005 à 20h30 Demi-finale (horaire sous réserve)

Dimanche 05 juin 2005 à 18h00 Finale (horaire sous réserve)

• Coupe de France masculine en direct :

Dimanche 15 mai 2005 à 18h15 Finale à Saintes

Sur Sport+

• Ligue des Champions masculine - Demi-finale en direct :

Dimanche 10 avril 2005 à 17h00 Montpellier - Ciudad Real



OFFRE EMPLOI

Tremblay en France HB recrute :

- 1 secrétaire ET 1 responsable marketing-communication

Envoyer CV à : Jean-pierre TRELCHAT - 9, rue de Marseille - 93290 Tremblay en France

e-mail : jean-pierre.trelcat@wanadoo.fr



INFOS FORMATION

Stage niveau expert, qualification "formateur"

Nous organisons le stage de préparation à la qualification "FORMATEUR" du Mardi 23 au Samedi 27 août 2005 à STRASBOURG

Public Visé : Ce stage s'adresse à tous ceux susceptibles d'être intéressés par des propositions pratiques de type didactique et/ou méthodologique ; éducateurs, formateurs en club, prof des écoles, prof EPS en collège, etc... Des Educateurs concernés par les problèmes de formation des jeunes joueurs, connaissant les options, les propositions concrètes du groupe 9/12 ans à la Fédération.

Contenus du stage : Contribuer à une identification plus précise, une formulation plus claire, une programmation plus pertinente, des contenus de la formation initiale 9 à 16 ans (ce qui est à apprendre et comment faire apprendre)

Travaux proposés : Réaliser des analyses critiques et comparatives de situations d'apprentissages proposées dans différentes publications, (cassette Pineau, articles et livres de Mariot, livres récents à destination du 1er Degré, articles d'Approches, propositions MHB, etc). Débattre de la programmation – priorités, étapes, etc de 9 à 16 ans.

Les personnes intéressées par ce stage doivent faire acte de candidature au moyen de la fiche d'inscription (page 37-38 du guide des formations) avant le 20 juin 2004 ; avec un chèque d'un montant de 210 € à l'ordre de la FFHB pour les frais de formation. Les frais d'hébergement sont à la charge de la Fédération.

BREVET D'ETAT 1er DEGRE PARTIE SPECIFIQUE EN CONTROLE CONTINU DES CONNAISSANCES

Conditions d'accès à la formation : Avoir 18 ans ; Réussir les tests de sélection

Mode de formation – Date et lieu de formation

- Mode de formation : contrôle continu

- Lieu : Pôle France handball 19 rue A. Savary à Besançon

- date limite d'inscription : 13 septembre 2005, cachet de la poste faisant foi

- date du test de sélection : 27 septembre 2005

- dates extrêmes de la formation ou dates des modules en centre : Septembre 2005 à Décembre 2006

Volume et rythme de la formation en centre : 400 heures (1 semaine par mois)

Volume et rythme de la formation en structure professionnelle : 200 heures (1 semaine par trimestre)

Organisation et contenu de la formation

- détail et organisation de la formation ou des modules de formation : Cycle 1 positionnement, Cycle 2 technologie, Cycle 3 en situation

Modalités d'évaluation : contrôle continu

Durée de la formation : Nombre d'heures en centre de formation : 400 heures

Effectif prévisionnel : 12 stagiaires

Coût prévisionnel de la formation (information indicative. Confirmation à solliciter auprès de l'organisme de formation)

- coût de la formation en centre : 1800 €

- coût des frais d'hébergement : à la charge des stagiaires

- aides individuelles à préciser : selon le statut des stagiaires

Renseignements et inscriptions : CREPS DE FRANCHE-COMTE

Service Associé de Formation DRDJS - 27 rue Sancey - BP 1983 - 25020 Besançon cedex - Tél.03 81 41 26 26 – Fax 03 81 51 54 85

Centre de formation et adresse : Pôle France handball - 19 rue Alain Savary - Besançon 25000

Responsable pédagogique : Pierre BLAISE C.T.S. Franche-Comté



TOURNOIS

• "Les 24 heures de handball non stop"

Un événement sportif en Ile de France, du samedi 28 mai 16 heures au 29 mai 2005 16 heures. Le Handball Club de Neuilly-sur-Marne organise les "24 heures de handball non stop" au gymnase Marcel Cerdan à Neuilly-sur-Marne (93). Se succéderont des tournois amicaux de niveau départemental, régional et de toutes catégories masculins et féminines, près de 2000 joueuses et joueurs sont attendus. Tous les clubs qui voudront participer à cette grande fête du handball seront les bienvenus. Nombreuses récompenses... Un match de gala aura lieu le dimanche 29 mai à 14h30 : D2 féminines - Noisy le Grande/Aubervilliers.

Inscriptions et renseignements : Véronique BARDE (présidente) ou Didier TARDIF (vice-président) du HBC Neuilly-sur-Marne - 50 avenue du Général de Gaulle - 93330 Neuilly-sur-Marne - Tél/fax : 01 43 09 76 59.



MOINS DE 18 ANS

MASCULIN

CHALLENGE MOINS 18 ANS MASCULINS

CHAMPIONNAT MOINS 18 ANS MASCULINS

Table of Challenge Moins 18 Ans Masculins results, 8e Journée, POULE 1 to POULE 8. Lists teams, scores, and statistics.

Table of Championnat Moins 18 Ans Masculins results, 8e Journée, POULE 2 to POULE 8. Lists teams, scores, and statistics.



MODIFICATION ANNUAIRE

• N2M-P2 HB Hazebrouck 71
Nouvelle personne à contacter en cas d'urgence :
M. PRUVOST Jean Marc qui est également correspondant général
• N2F/2 et Moins 18 ans F. HBC Kingersheim
Nouvelles coordonnées téléphoniques de Mme HERBECHT :
P/ 03 69 77 42 17 Tél/Fax 03 89 57 67 31



MODIFICATION RESULTAT

• D2M 20ème journée
GFCO Ajaccio HB / Billère HB 27/20 (et non pas 27/19)



FINALITES 2004-2005

• Nous sommes toujours à la recherche d'une "bonne âme" pour organiser la finale du championnat de France N3 féminine métro WE du 4/5 juin 05 (participation financière 230 euros).



Grand Lyon Handball

GRAND LYON HANDBALL

98, rue Francis de Pressensé

69100 VILLEURBANNE

Tel : 04 78 85 93 71 - Fax : 04 78 85 59 60

FRANCE – ROUMANIE FEMININ DE HANDBALL

PALAIS DES SPORTS DE LYON GERLAND

Dimanche 8 MAI 2005-17h00

Mme, Melle, M, Nom	Prénom
Adresse :	
Téléphone :	email
<i>N'oubliez pas de joindre une enveloppe timbrée pour le retour des billets</i>	

BON DE COMMANDE

Type de place	prix	Quantité	S/Total
Gradins Ouest	9 €		
Places non numérotées	13 €		
Places numérotées 2ème niveau	22 €		
Places numérotées 1er niveau :	27 €		
Places en loges :	40 €		
<i>*une loge complète comprend 6 places</i>			
Places en loges avec entrée VIP :	60 €		

RECU : Pour obtenir un reçu, cocher la case

TOTAL à régler

RECU

L'association Grand Lyon Handball, reconnaît avoir reçu de M

La somme de Euros
en règlement de la commande ci-dessus.

Fait à Villeurbanne le:

LES COMMANDES SONT HONOREES DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES ET ACCOMPAGNEES DU REGLEMENT LIBELLE
A L'ORDRE DU Grand Lyon Handball (GLH) exclusivement.

Ce bulletin est à retourner au Grand Lyon Handball (adresse, Téléphone et Fax en entête).
Les commandes tardives seront remises à l'entrée du Palais des sports (2h00 avant l'heure du match).